



ESTIMATION DE L'EXTRÉMITÉ SUPÉRIEURE DE LA DISTRIBUTION DU PATRIMOINE FAMILIAL AU CANADA : MISES À JOUR ET TENDANCES



Le directeur parlementaire du budget (DPB) appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire.

La sénatrice Rosa Galvez a demandé que le DPB mette à jour la Base de données sur les familles à valeur nette élevée pour l'année 2019 et que la même méthodologie soit appliquée aux années précédentes afin d'étudier les tendances de la distribution de la richesse nette canadienne. Le DPB applique une approche de modélisation d'un rapport antérieur pour estimer l'extrémité supérieure de la distribution de la richesse familiale au Canada pour l'année 2019. L'approche est également appliquée aux années 1999, 2012 et 2016 afin d'étudier les tendances de la richesse détenue par les familles les plus riches au Canada. Ce rapport fournit les détails de la mise à jour et les résultats.

Analystes :

Louis Perrault, conseiller-analyste

Krista Duncan, analyste

Ce rapport a été préparé sous la supervision de :

Xiaoyi Yan, directrice, Analyse des budgets

Nancy Beauchamp, Marie-Eve Hamel Laberge et Rémy Vanherweghem ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : dpb-pbo@parl.gc.ca

Yves Giroux

Directeur parlementaire du budget

Table des matières

Résumé	4
1. Introduction	6
2. Estimation de la BDFE avec l'ESF de 2019	6
2.1. Méthode d'établissement de la BDFE de 2019	6
2.2. Résultats	7
3. Estimation de la partie supérieure de la distribution du patrimoine à l'aide d'ESF antérieures	10
3.1. Données et méthode	10
3.2. Résultats	11
3.3. Incertitude	13
Références	14
Notes	15

Résumé

Le 15 septembre 2021, la sénatrice Rosa Galvez a demandé au DPB de mettre à jour la Base de données sur les familles à valeur nette élevée (BDFE) en y intégrant les plus récentes données de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) pour l'année 2019 et d'appliquer la méthode à l'ESF des années précédentes afin d'étudier les tendances relatives à la distribution du patrimoine net au Canada. Ce rapport donne suite à la demande en utilisant la méthode présentée dans le rapport du DPB de juin 2020 intitulé *Estimation de la queue supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada*¹.

Comme dans le rapport de juin 2020, nous utilisons le Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de l'ESF et les Comptes du bilan national (CBN) comme sources de données afin d'établir la BDFE pour 2019. Cependant, la liste des personnes les plus riches du magazine *Canadian Business* (CB) utilisée dans le rapport de 2020 n'est plus publiée et elle n'est pas disponible pour l'année 2019. En conséquence, la présente version actualisée utilise la liste des milliardaires en temps réel de *Forbes* comme source d'information complémentaire.

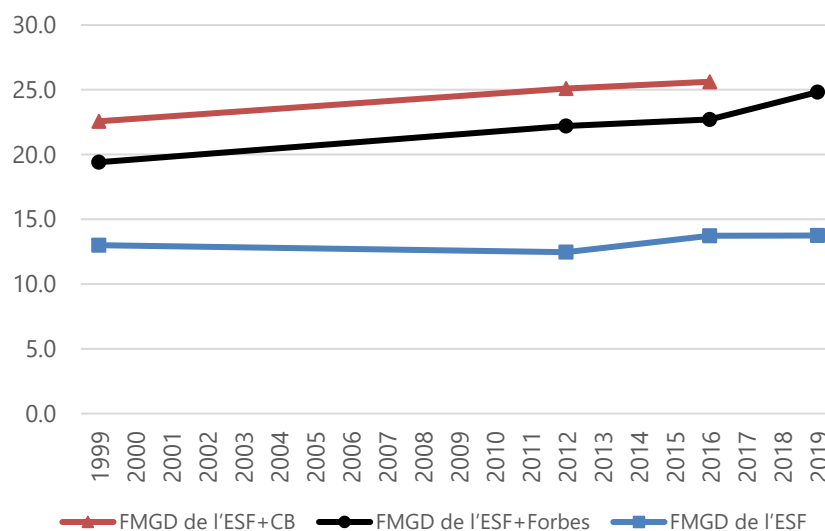
La BDFE actualisée montre que la tranche de 1 % supérieure des familles à valeur nette élevée au Canada détient 24,8 % de la valeur nette totale au pays. De plus, en utilisant le FMGD de l'ESF pour les années 1999, 2012, 2016 et 2019, ainsi que les listes des milliardaires de *Forbes* pour les années correspondantes, le DPB constate que la valeur nette au Canada détenue par cette tranche supérieure de 1 % des familles a augmenté d'environ cinq points de pourcentage au cours de la période 1999-2019. Cette augmentation est corroborée par des estimations semblables calculées avec les listes de *Canadian Business* pour les années 1999-2016.

Tableau R-1 Distribution du patrimoine familial net au Canada, 2019

Patrimoine familial net –centile	FMGD de l'ESF de Statistique Canada	BDFE du DPB
	Part du patrimoine net total (%)	Part du patrimoine net total (%)
0,01 % supérieur	0,4	5,0
0,1 % supérieur	2,8	11,2
0,5 % supérieur	8,9	19,5
1 % supérieur	13,7	24,8
5 % supérieur	33,1	43,5
10 % supérieur	47,8	56,9
20 % supérieur	66,9	73,9
40 % moyen	30,4	25,1
40 % inférieur	2,7	1,1

Sources : Calculs réalisés par le DPB à l'aide du FMGD de l'ESF; Base de données du DPB sur les familles à valeur nette élevée.

Figure R-1 Part de la valeur détenue par la tranche de 1 % supérieure, 1999-2019



Source : Calculs du DPB pour 1999, 2012, 2016 et 2019.

1. Introduction

La sénatrice Galvez a demandé au DPB de mettre à jour la Base de données sur les familles à valeur nette élevée (BDFE) en y intégrant les plus récentes données de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) pour l'année 2019 et d'appliquer la méthode afin de constituer la BDFE avec l'ESF des années précédentes dans le but d'étudier la distribution du patrimoine net au Canada au fil du temps.

Ce rapport utilise l'approche de modélisation employée dans le rapport du DPB de juin 2020 intitulé *Estimation de la queue supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada*. En résumé, l'approche consiste à appliquer la technique d'interpolation de Pareto qui crée un ensemble de données synthétiques qui établit un lien entre les microdonnées sur le patrimoine provenant du FMGD de l'ESF et la liste des milliardaires de *Forbes*. La base de données obtenue se limite à produire des agrégats correspondant à ceux des CBN.

Le rapport est ainsi construit : premièrement, la BDFE est mise à jour pour intégrer les dernières données de l'ESF, des CBN et des listes des milliardaires en temps réel de *Forbes*. Ensuite, les résultats sont majorés en fonction du deuxième trimestre de 2021. Puis, à l'aide du FMGD de l'ESF de 1999, 2012, 2016 et 2019, ainsi que des listes sur les fortunes publiées auparavant, l'extrémité supérieure de la distribution est évaluée en fonction des années correspondantes. Cette dernière étape donne un aperçu de l'évolution de la concentration du patrimoine au Canada de 1999 à 2019 selon une approche uniforme.

2. Estimation de la BDFE avec l'ESF de 2019

2.1. Méthode d'établissement de la BDFE de 2019

Comme dans le rapport d'estimation précédent du DPB, la BDFE est établie à l'aide du FMGD de l'ESF et d'une liste de personnes fortunées. La liste des milliardaires en temps réel publiée par *Forbes* le 1^{er} novembre 2019 est utilisée pour la BDFE de 2019, afin de correspondre à la période de collecte

du quatrième trimestre de 2019 de l'ESF². Les valeurs de *Forbes* sur le patrimoine net, en dollars américains, ont été converties en dollars canadiens³. Comme avant, la liste des fortunes est rajustée pour tenir compte des familles économiques; en conséquence, toutes les entrées divisées se situant sous l'entrée individuelle la plus basse dans la liste sont éliminées.

Le seuil inférieur pour l'interpolation utilisée aux fins de l'estimation de la BDFE de 2016 est rajusté pour tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2016 à 2019. À l'aide de l'ensemble de données nouvellement créé, nous estimons itérativement la BDFE de manière à ce que les valeurs regroupées pour l'actif, le passif et le patrimoine net concordent avec celles publiées par Statistique Canada dans les CBN⁴.

2.2. Résultats

La BDFE de 2019 montre que la tranche de 1 % supérieure des familles à valeur nette élevée au Canada détient 24,8 % de la valeur nette totale du pays. Le tableau 2-1 montre la part de la valeur nette totale selon divers centiles. Comme la BDFE de 2016, la BDFE de 2019 ajoute 11,1 points de pourcentage à la part de la valeur nette totale détenue par la tranche de 1 % supérieure des familles, comparativement au FMGD de l'ESF de 2019.

Tableau 2-1 Distribution du patrimoine familial net au Canada, 2019

Patrimoine familial net –centile	FMGD de l'ESF de Statistique Canada	BDFE du DPB
	Part du patrimoine net total	Part du patrimoine net total
	(%)	(%)
0,01 % supérieur	0,4	5,0
0,1 % supérieur	2,8	11,2
0,5 % supérieur	8,9	19,5
1 % supérieur	13,7	24,8
5 % supérieur	33,1	43,5
10 % supérieur	47,8	56,9
20 % supérieur	66,9	73,9
40 % moyen	30,4	25,1
40 % inférieur	2,7	1,1

Sources : Calculs réalisés par le DPB à l'aide du FMGD de l'ESF; Base de données du DPB sur les familles à valeur nette élevée.

Le tableau 2-2 résume le patrimoine total et la part du patrimoine total détenue par certains centiles de la distribution du patrimoine net. Le seuil d'inclusion dans chaque centile ainsi que le nombre de familles dans chacun sont indiqués. Le seuil de la tranche de 1 % supérieure du patrimoine familial

net est de 6,3 millions de dollars. On compte actuellement 160 600 familles dans ce groupe au Canada, contre 159 300 dans la BDFE de 2016.

Tableau 2-2 Distribution du patrimoine net au Canada selon certains centiles, 2019

Patrimoine familial net –centile	Seuil de patrimoine net	Nombre de familles	Patrimoine net total	Part du patrimoine net total
	(millions \$)	(milliers)	(milliards \$)	(%)
0,01 % supérieur	129,5	1,6	583	5,0
0,1 % supérieur	28,8	16,0	1 309	11,2
0,5 % supérieur	9,9	80,2	2 285	19,5
1 % supérieur	6,3	160,6	2 903	24,8
5 % supérieur	2,4	800,4	5 088	43,5
10 % supérieur	1,6	1 591,7	6 653	56,9
20 % supérieur	1,0	3 183,7	8 643	73,9
40 % moyen	0,1-1,0	6 365,6	2 931	25,1
40 % inférieur	moins de 0,1	6 365,7	123	1,1

Source : DPB, Base de données sur les familles à valeur nette élevée.

D'autres statistiques sommaires de la BDFE de 2019 sont présentées au tableau 2-3. Au Canada, environ 3 millions de familles ont un patrimoine net supérieur à un million de dollars. Collectivement, ces familles détiennent 73 % du patrimoine total au Canada.

Tableau 2-3 Distribution du patrimoine net au Canada selon certains seuils, 2019

Seuil de patrimoine familial net Familles dont la valeur nette dépasse :	Nombre de familles (milliers)	Patrimoine net total (milliards \$)	Part du patrimoine net total (%)
1 milliard de dollars	0,1	185	1,6
500 millions de dollars	0,2	277	2,4
250 millions de dollars	0,6	407	3,5
100 millions de dollars	2,4	668	5,7
50 millions de dollars	6,8	968	8,3
25 millions de dollars	19,5	1 390	11,9
10 millions de dollars	78,4	2 261	19,3
5 millions de dollars	225,2	3 254	27,8
2,5 millions de dollars	722,4	4 904	41,9
1 million de dollars	3 078,2	8 534	73,0

Source : DPB, Base de données sur les familles à valeur nette élevée.

Comme l'indiquent les rapports antérieurs, la BDFE de 2019 peut faire l'objet d'une projection prospective pour répondre à des questions relatives au montant du patrimoine détenu par les familles et aux recettes fiscales potentielles d'un impôt sur le patrimoine. Le tableau 2-4 résume les résultats d'une projection de la BDFE de 2019 pour le deuxième trimestre de 2021. L'approche et les hypothèses utilisées dans le rapport sont conformes au rapport de 2020 du DPB et au rapport subséquent intitulé *Estimation des recettes des mesures prévues dans la motion M-68 : impôt unique sur la richesse extrême*⁵.

Tableau 2-4 Distribution du patrimoine net au Canada selon certains centiles, 2T2021

Patrimoine familial net –centile	Seuil de patrimoine net (millions \$)	Nombre de familles (milliers)	Patrimoine net total (milliards \$)	Part du patrimoine net total (%)
0,01 % supérieur	153,2	1,6	720	5,1
0,1 % supérieur	33,8	16,1	1 578	11,1
0,5 % supérieur	11,7	80,8	2 733	19,2
1 % supérieur	7,3	161,7	3 464	24,3
5 % supérieur	2,8	802,3	6 055	42,5
10 % supérieur	1,9	1 602,4	7 924	55,7
20 % supérieur	1,2	3 207,6	10 328	72,6
40 % moyen	0,2-1,2	6 407,3	3 664	25,7
40 % inférieur	Moins de 0,2	6 408,6	239	1,7

Source : DPB, Base de données sur les familles à valeur nette élevée.

3. Estimation de la partie supérieure de la distribution du patrimoine à l'aide d'ESF antérieures

3.1. Données et méthode

Dans cette section, nous expliquons comment les ESF antérieures et notre méthode d'interpolation sont utilisées pour examiner la concentration du patrimoine net au cours des 20 dernières années.

L'ESF a été réalisée en 1999, 2005, 2012, 2016 et 2019. Les fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) disponibles pour les trois dernières enquêtes sont relativement comparables sur le plan de la méthode et de la forme. Toutefois, les enquêtes de 1999 et 2005 présentent des problèmes qui doivent être pris en compte. Premièrement, l'échantillon de l'ESF de 2005 est nettement plus petit que celui des autres années, de sorte qu'il n'est pas considéré comme aussi fiable pour évaluer la partie supérieure de la

distribution du patrimoine. Comme dans Davies et Di Matteo (2020), nous excluons l'ESF de 2005 de nos estimations.

Deuxièmement, le FMGD de l'ESF de 1999 comporte des entrées indiquant « Ne s'applique pas » à l'égard du passif total, ce qui nous empêche de calculer le patrimoine net pour ces entrées. Pour régler ce problème, nous ne tenons pas compte de ces entrées et nous faisons le calcul du patrimoine net des familles comme dans les années précédentes⁶. La part de patrimoine net détenue par la tranche de 1 % supérieure en 1999, sans tenir compte de la mention, est à peu près égale à celle établie dans Brzozowski, Gervais, Klein et Suzuki (2010) pour la même source de données comprenant les entrées pour la partie supérieure⁷. Le FMGD de l'ESF de 1999 est conservé dans le rapport parce que son échantillon est suffisamment grand et que la méthode d'interpolation de Pareto peut atténuer les problèmes liés au fait de ne pas tenir compte de ces entrées.

Pour étudier l'évolution de la concentration du patrimoine au Canada, nous appliquons la méthode d'interpolation de Pareto en utilisant les listes de *Forbes* et de *Canadian Business*, bien que les listes de *Canadian Business*, comme nous l'indiquons dans le rapport de 2020, soient plus complètes que celle de *Forbes*. Le DPB apparie les données de chaque année de l'enquête avec les données d'une liste des fortunes correspondante⁸. Enfin, le trimestre des CBN correspondant à la période de collecte de données de chaque ESF est sélectionné.

À l'aide des données ci-dessus, nous estimons, pour chaque année d'enquête, la distribution du patrimoine net des familles. Pour assurer l'uniformité des estimations, le seuil inférieur de l'interpolation de Pareto reste le même que celui de l'estimation de la BDFE de 2016, hormis le fait qu'il est rajusté en fonction de l'IPC.

3.2. Résultats

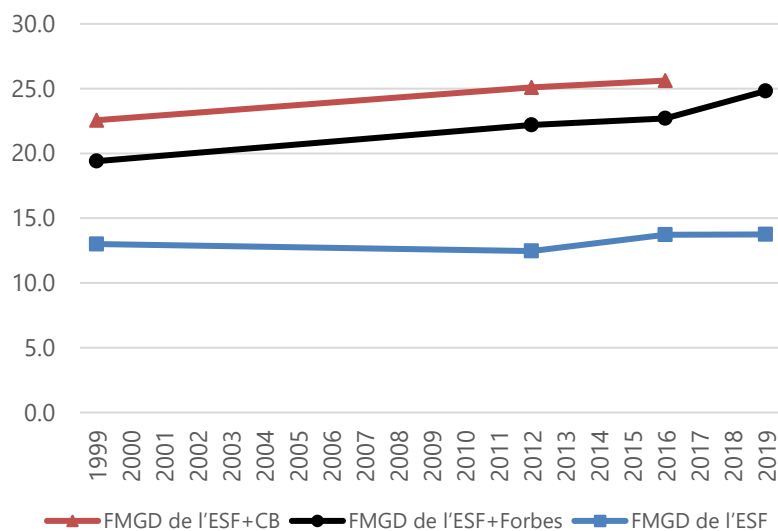
Les distributions estimatives indiquent que la part du patrimoine net détenue par la tranche de 1 % supérieure a augmenté au cours des 20 dernières années. Les résultats du DPB correspondent à ceux de Davies et Di Matteo (2020) et de Hempel (2020). Le tableau 3-1 résume les résultats. La figure 3-1 montre sous forme de graphique l'évolution de la part du patrimoine net détenue par la tranche de 1 % supérieure d'après le FMGD de l'ESF et le FMGD de l'ESF rajusté en fonction des listes des fortunes.

Tableau 3-1 Distribution du patrimoine net au fil du temps, FMGD de l'ESF+CB et FMGD de l'ESF+Forbes

Patrimoine familial net –centile	1999		2012		2016		2019	
	FMGD de l'ESF +CB	FMGD de l'ESF +Forbes	FMGD de l'ESF +CB	FMGD de l'ESF +Forbes	FMGD de l'ESF +CB	FMGD de l'ESF +Forbes	FMGD de l'ESF +CB	FMGD de l'ESF +Forbes
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
0,01 % supérieur	5,4	3,7	5,4	4,1	5,6	4,3	S.O.	5,0
0,1 % supérieur	11,4	8,3	11,9	9,6	12,2	9,9	S.O.	11,2
0,5 % supérieur	18,4	15,0	20,1	17,3	20,5	17,7	S.O.	19,5
1 % supérieur	22,6	19,4	25,1	22,2	25,6	22,7	S.O.	24,8
5 % supérieur	40,1	37,7	43,5	41,2	43,5	41,2	S.O.	43,5
10 % supérieur	53,3	51,4	57,2	55,4	56,5	54,8	S.O.	56,9

Source : Calculs du DPB pour 1999, 2012, 2016 et 2019.

Figure 3-1 Part du patrimoine de la tranche de 1 % supérieure, 1999-2019



Source : Calculs du DPB pour 1999, 2012, 2016 et 2019.

3.3. Incertitude

Les avertissements formulés à l'égard de l'établissement de la BDFE s'appliquent aussi pour chaque année de l'estimation. En outre, la modification du FMGD de l'ESF de 1999 pour éliminer le problème des entrées non disponibles peut mener à une sous-estimation de la concentration du patrimoine en 1999, ce qui entraînerait une surévaluation de l'augmentation de la concentration du patrimoine au cours des 20 dernières années. En cas de doute, l'estimation de la concentration du patrimoine faite dans les données de l'ESF par un Centre de données de recherche (CDR) de Statistique Canada, où les mentions ne sont pas définies en fonction d'un seuil inférieur ou supérieur, pourrait offrir une explication quant à tout biais découlant de l'utilisation des FMGD de l'ESF.

De plus, comme le soulignait le DPB dans son rapport de 2020 sur la BDFE, les listes des milliardaires de *Forbes* n'ont pas certaines des entrées présentes dans les listes de *Canadian Business* pour les années où les deux listes sont publiées. Ces entrées manquantes peuvent introduire une erreur systématique par défaut en ce qui concerne la part du patrimoine net détenue dans la partie supérieure de la distribution lorsque les listes de *Forbes* sont utilisées.

Références

Brzozowski, M., M. Gervais, P. Klein et M. Suzuki. « Consumption, income, and wealth inequality in Canada », *Review of Economic Dynamics*, vol. 13, n° 1, 2010, p. 52-75. [en anglais seulement]

Davies, J. et L. Di Matteo. « Long Run Canadian Wealth Inequality in International Context », *Review of Income and Wealth*, 2020, publication préliminaire en ligne, <https://doi.org/10.1111/roiw.12453>. [en anglais seulement]

Hempel, A. *Estimating the Wealth Distribution in Canada: An Application of the Capitalization Method*, Université de Toronto, recherche de deuxième année, 2020, Mimeo, https://drive.google.com/file/d/1BUgEuXxYcOvBCTB9sSQwpV_7yN_vSiKF/view. [en anglais seulement]

Notes

1. Rapport précédent du DPB : <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/RP-2021-007-S--estimating-top-tail-family-wealth-distribution-in-canada--estimation-queue-superieure-distribution-patrimoine-familial-au-canada>.
2. La liste des fortunes en temps réel de *Forbes* du 1^{er} novembre 2019 a été obtenue sur le site de *Forbes* à l'aide de l'outil Wayback Machine; la liste courante de *Forbes* peut être consultée ici : <https://www.forbes.com/real-time-billionaires/#5ca518463d78> [en anglais seulement]. Le 1^{er} novembre 2019 a été choisi parce que la période de collecte de l'ESF pour 2019 était le quatrième trimestre de 2019.
3. Après la collecte des données de *Forbes*, les valeurs du patrimoine net ont été converties en dollars canadiens à l'aide des données de la Banque du Canada, en utilisant le taux de change au 1^{er} novembre 2019, date à laquelle *Forbes* a recueilli les données boursières et sur le taux de change.
4. Aux fins du processus itératif, le FMGD de l'ESF est d'abord rajusté pour correspondre aux CBN. Les variables relatives à l'actif et au passif dans l'ESF sont regroupées dans trois catégories : actifs financiers, actifs non financiers et total du passif. Ces catégories sont alors rajustées pour qu'elles cadrent avec le ratio actifs financiers-actifs non financiers-total du passif dans les CBN. Ensuite, les données de l'ESF rajustées en fonction des CBN ont été combinées avec les données de la liste des milliardaires de *Forbes*, puis un paramètre Pareto est estimé pour interpoler les familles manquantes entre les données supérieures de l'ESF et les données inférieures de la liste de *Forbes*. Cet ensemble de données synthétique est formé des patrimoines familiaux situés entre 3 181 959,60 \$ et 1 315 700 000 \$. La fourchette des patrimoines dans l'ensemble de données synthétique a été sélectionnée afin de correspondre à la BDFE de 2016. Une fois regroupés les actifs financiers totaux, les actifs non financiers totaux et le passif total à partir de l'ensemble de données obtenu, les ratios sont rajustés afin de mieux correspondre aux CBN, puis le processus est répété jusqu'à ce que les valeurs regroupées de l'ensemble de données final correspondent à celles des CBN. Le paramètre de Pareto obtenu lors de la dernière itération est 1,517655.
5. Le rapport se trouve à l'adresse suivante : <https://pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/RP-2122-012-M--revenue-estimates-m-68-one-time-tax-extreme-wealth--estimation-recettes-mesures-prevues-dans-motion-m-68-impot-unique-richeesse-extreme>. Toutefois, étant donné que les listes sur les fortunes de *Forbes* sont utilisées, le processus de rajustement des listes des fortunes a été modifié. La liste de 2019 est d'abord remplacée par la liste des milliardaires de *Forbes de 2021*, puis des rajustements sont effectués pour que nos résultats correspondent encore aux totaux des CBN.
6. La valeur de ces entrées est 999999999.
7. La part de la tranche de 1 % supérieure que nous obtenons à partir du FMGD de l'ESF de 1999 est de 13,03 %, comparativement à 13,23 % dans Brzozowski, Gervais, Klein et Suzuki (2010). Ainsi, le fait de ne pas tenir

compte des mentions « Ne s'applique pas » à l'égard du passif peut entraîner une erreur systématique par défaut dans les estimations du patrimoine détenu dans la partie supérieure de la répartition.

8. Pour 1999 et 2012, la liste des milliardaires de *Forbes* est utilisée. Pour 2016 et 2019, la liste des milliardaires en temps réel du 1^{er} novembre de *Forbes* est utilisée.